

**NUIT 2025  
DU SPORT**

16. EDITION

**MAACH  
MAT A  
PROBÉIER  
AUS!**

14/06  
2025

**NUITDUSPORT.LU**

**BROCHURE  
D'INFORMATION**



## **IMPRESSUM**

### **Edition et publication**

Service national de la jeunesse,  
Ministère des Sports

### **Layout**

Cropmark

### **Photos**

Standart  
Hype Social Media Agency  
SNJ et Communes

### **ISBN**

978-2-919828-77-7

# SOMMAIRE

<b>01</b>	<b>IDÉE ET OBJECTIFS</b>	<b>04</b>
<b>02</b>	<b>AVANT L'ÉVÉNEMENT</b>	
	1. LE RÔLE DU COORDINATEUR	
	2. LE RÔLE DES ORGANISATEURS	
	3. LES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES ORGANISATEURS	<b>06</b>
<b>03</b>	<b>COMMUNICATION</b>	
	1. LA COMMANDE DU MATÉRIEL DE COMMUNICATION	
	2. LE KIT DE COMMUNICATION	
	3. LA COMMUNICATION VIA LE SITE WEB	
	4. LA CAMPAGNE DE PROMOTION LOCALE	<b>11</b>
<b>04</b>	<b>LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT</b>	
	1. ASPECTS ORGANISATIONNELS	
	2. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES	<b>14</b>
<b>05</b>	<b>APRÈS L'ÉVÉNEMENT</b>	<b>18</b>
<b>06</b>	<b>FAQ</b>	
	ASSURANCES, AUTORISATIONS ET PHOTOS	<b>20</b>
<b>07</b>	<b>ANNEXE</b>	
	TIMELINE NUIT DU SPORT	<b>22</b>

# IDÉE ET OBJECTIFS



## Initiative du

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Service national de la jeunesse (SNJ)  
Ministère des Sports

## Groupe cible

Population générale (0 à 99 ans)

## L'HISTOIRE DE LA NUIT DU SPORT EN QUELQUES LIGNES

**2009** : 1ère édition

4 communes  
400 participants

Évolution et extension permanente de l'initiative au fil des années

**2019** : 31 communes  
9.000 participants

**2020 et 2021** : édition annulée et « restreinte » (Covid-19)

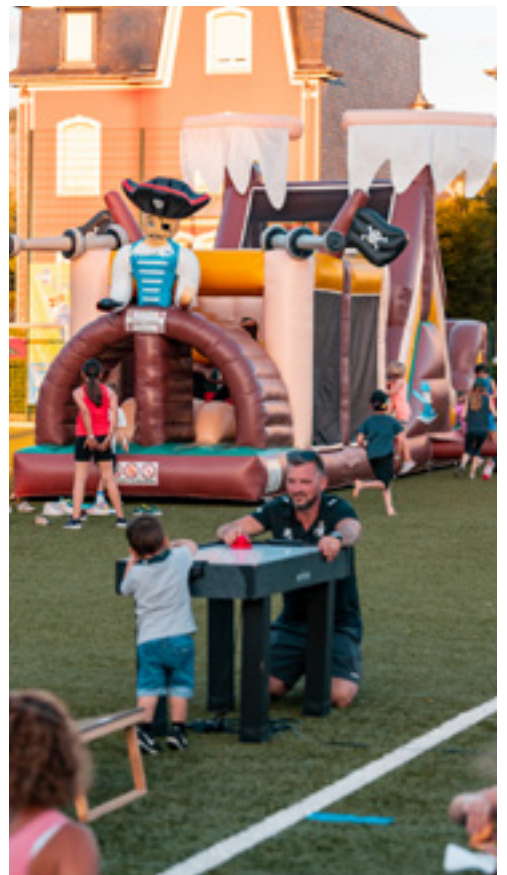
**2022**: 43 communes  
15.000 participants

**2023**: 42 communes  
18.000 participants

**2024**: 45 communes  
20.000 participants

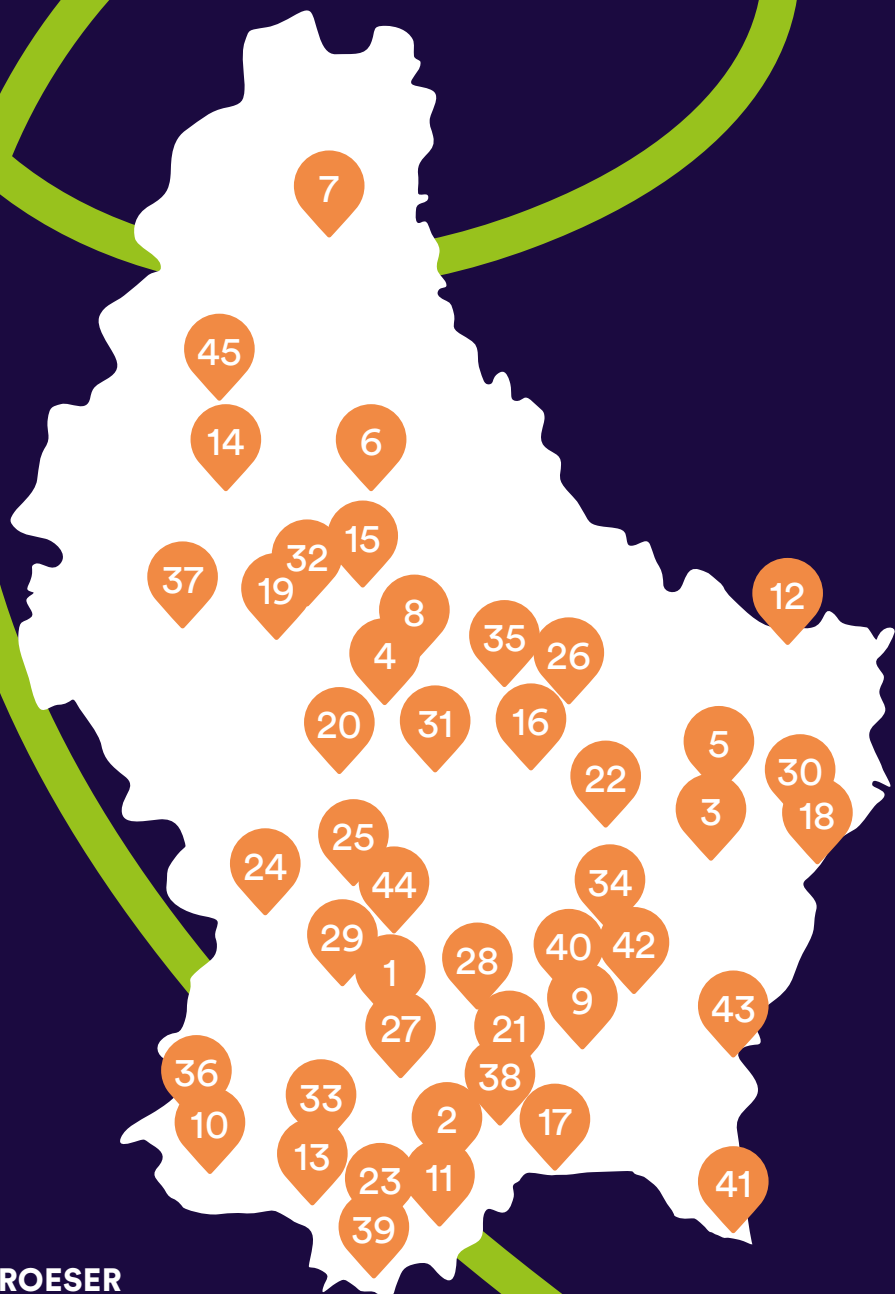
## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- \* (Re)-donner goût et plaisir à l'activité physique et sportive, ainsi qu'à un mode de vie sain.
- \* Faire découvrir des activités sportives peu usuelles, nouvelles ou adaptées à des besoins divers.
- \* Fidéliser, le cas échéant, pour une pratique régulière dans une association de sport locale.
- \* Offrir un cadre accueillant, sportif et festif à tous les citoyens, jeunes et moins jeunes quel que soit leur statut social, leur nationalité et leur prédisposition physique.
- \* Favoriser l'échange et l'intégration entre groupes sociaux et entre générations.
- \* Offrir aux associations sportives, maisons de jeunes et autres services communaux et régionaux une plateforme de visibilité et de promotion.



## ÉDITION 2024

1. BERTRANGE
2. BETTEMBOURG
3. BETZDORF
4. BISSEN
5. BIWER
6. BOURSCHEID
7. CLERVAUX
8. COLMAR-BERG
9. CONTERN
10. DIFFERDANGE
11. DUDELANGE
12. ECHTERNACH
13. ESCH-SUR-ALZETTE
14. ESCH-SUR-SÛRE
15. FEULEN
16. FISCHBACH
17. FRISANGE
18. GREVENMACHER
19. GROUSSBUS-WAL
20. HELPERKNAPP
21. HESPERANGE
22. JUNGLINSTER
23. KAYL
24. KOERICH
25. KOPSTAL
26. LAROCLETTE
27. LEUDELANGE
28. LUXEMBOURG
29. MAMER
30. MANTERNACH
31. MERSCH
32. MERTZIG
33. MONDERCANGE
34. NIEDERANVEN
35. NOMMERN
36. PÉTANGE
37. RAMBROUCH
38. ROESER
39. RUMELANGE
40. SANDWEILER
41. SCHENGEN
42. SCHUTTRANGE
43. STADTBREDIMUS
44. STEINSEL
45. WILTZ



# AVANT L'ÉVÉNEMENT

## COORDINATION NUIT DU SPORT

### Service national de la jeunesse

Division Offres  
pédagogiques:  
« Sport Erliewen »  
Tel: 247-86443

### Ministère des Sports

Division du sport-loisir  
Tel: 247-83426

Mail : [info@nuitdusport.lu](mailto:info@nuitdusport.lu)

La Nuit du Sport relève d'un double caractère : national et local. Au niveau national, le coordinateur assure un rôle de coordination et de support, tout au long de la phase de planification. Au niveau local, la commune assume le rôle d'organisateur de la manifestation. Elle a un certain nombre d'obligations et de devoirs, de même qu'un grand nombre de libertés quant à l'organisation de « leur » Nuit du Sport, ce qui fait l'attrait et l'originalité de l'action nationale de promotion sportive.

## 1. LE RÔLE DU COORDINATEUR

### Conception et coordination

Soutien et conseil lors de la préparation et de l'élaboration du concept pour l'organisation de la Nuit du Sport au niveau communal :

- \* 3 réunions d'information destinées aux communes et associations intéressées.
- \* Au besoin : présentation du projet lors d'une séance d'information dans votre commune.
- \* Conseil lors de la préparation du programme d'activités.

### Promotion et publicité

Mise en œuvre de la campagne de promotion nationale :

- \* Médias traditionnels (presse écrite, radio, etc.).
- \* Médias digitaux (réseaux sociaux, presse et publicité en ligne, etc.).
- \* Promotion via des sites partenaires.
- \* Site web officiel : [www.nuitdusport.lu](http://www.nuitdusport.lu).

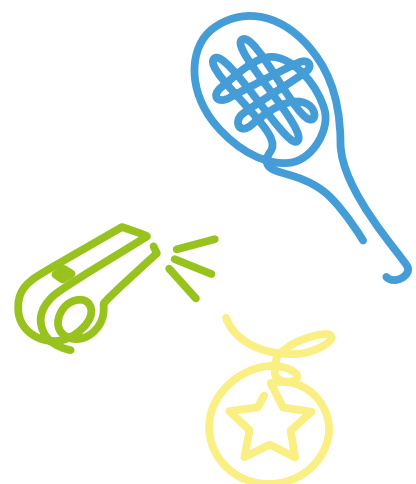
Fourniture d'outils pour la promotion locale :

- \* Création de l'identité visuelle et mise à disposition d'un kit de communication (cf. point 3. Communication).

### Mise à disposition de matériel

Pour toutes les communes qui participent à la Nuit du Sport:

- \* Mise à disposition gratuite d'une sélection de différents matériaux de promotion de base (cf. point 3. Communication).
- \* Mise à disposition gratuite de bracelets que les participants reçoivent à l'entrée pour le comptage des participants.



<sup>1</sup>Le formulaire est accessible sur le site web [www.nuitdusport.lu](http://www.nuitdusport.lu), rubrique « INFO COMMUNES »

<sup>2</sup> Personne de contact pour les échanges avec le coordinateur. Il s'agit aussi de la personne qui aura le login pour le site web (un seul login par commune)

## 2. LE RÔLE DES ORGANISATEURS

La commune qui décide de participer à l'initiative a les missions suivantes :

- \* Inscription officielle au moyen du formulaire d'inscription<sup>1</sup>.
- \* Désignation d'une personne de contact unique par commune<sup>2</sup>.
- \* Mise en place d'un programme d'activités en collaboration avec les associations et clubs sportifs et dans le respect des objectifs généraux de la Nuit du Sport.
- \* Financement de la Nuit du Sport. Les frais liés à l'organisation de l'événement incombent à la commune en intégralité.
- \* Commandes du matériel de promotion via le webshop (cf. point 3. Communication).
- \* Mise en ligne du programme d'activités sur le site web et dans les délais (cf. Annexe : Timeline).
- \* Annonce et promotion de la Nuit du Sport au niveau local et régional, dans le respect de l'identité visuelle officielle (cf. point 3. Communication).
- \* Organisation de l'événement.



### 3. LES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DES ORGANISATEURS

- \* Dans toutes les communes, la Nuit du Sport se déroule obligatoirement le jour de la date nationale, qui a été fixée par le coordinateur. Aucune exception à cette règle ne peut être faite.
- \* L'horaire de la Nuit du Sport prévoit une plage fixe entre 18h00 et 20h30 pendant laquelle les activités « nocturnes » doivent se dérouler dans toutes les communes. En dehors de cette plage fixe, chaque commune organisatrice fixe ses heures de début et de clôture en fonction des spécificités de son programme d'activité.
- \* Les activités sont gratuites et ne demandent pas de réservation préalable sauf pour certaines activités nécessitant un encadrement ou un matériel particulier (p.ex. VTT).
- \* Toutes les activités sportives doivent être encadrées par des personnes qualifiées ou expérimentées.
- \* Il est recommandé de rendre visible tous les encadrants des ateliers sportifs au moyen de t-shirts Nuit du Sport à commander par la commune (Webshop ou fournisseur, cf. point 3. Communication).
- \* Pour toute activité où un aspect de sécurité est en jeu (activités dans le noir, en forêt, traversée routes, etc.), les encadrants doivent porter des vestes de sécurité.
- \* Le programme d'activités est à établir par la commune en impliquant les clubs sportifs et associations locales et dans le respect des objectifs généraux de la Nuit du Sport. Le programme d'activités doit être mis en ligne par la commune dans les délais prévus (cf. Annexe : Timeline).
- \* N'est pas admise à participer dans le cadre de cette action nationale de promotion sportive, toute association dont les activités ou pratiques sont contraires à la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, ainsi que toute association qui représente ou propage des opinions contraires à ces valeurs.







Kiammklub  
Unzweck

MAACH  
MAT A  
PROBÉIER  
AUS!

sem  
SPORT

# COMMUNICATION

En ce qui concerne la communication dans le cadre de la Nuit du sport, le principal défi consiste à planifier la campagne de promotion nationale, dirigée par le coordinateur, et les campagnes de promotion locales, dirigées par les communes, de manière à ce qu'elles apparaissent cohérentes et liées aux yeux du public. Pour y parvenir, une planification précise de la communication et une étroite collaboration entre le coordinateur et les communes sont indispensables.

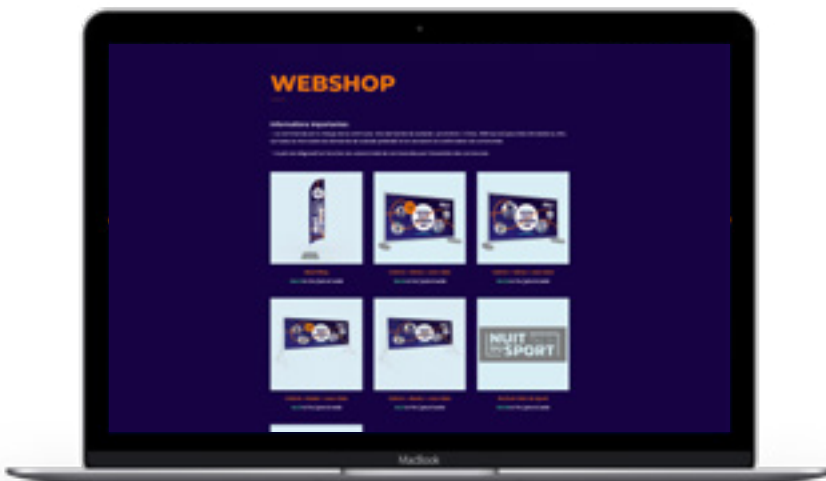
Les points suivants résument les détails les plus importants concernant la communication :

## 1. LE MATÉRIEL DE PROMOTION

Toutes les communes participantes reçoivent gratuitement une petite sélection de matériel de promotion de base qui peut varier selon le nombre de communes participantes et le budget disponible. Les formats et les quantités exacts de matériel mis à disposition seront communiqués à chaque commune participante après les inscriptions.

Nous recommandons toutefois aux communes de commander du matériel publicitaire supplémentaire afin de garantir une promotion efficace au niveau local. Pour cela, il existe deux possibilités :

- \* La commune a recours à un fournisseur de son choix et commande son propre matériel de promotion. Pour ce faire, un kit de communication est mis à votre disposition par le coordinateur, comme expliqué au point 2.
- \* Afin de faciliter la commande de matériel de promotion supplémentaire, nous avons mis en place un webshop qui permet de commander du matériel à des prix prénégociés. Cette offre peut être utilisée par toutes les communes, mais elle n'est pas obligatoire. Les commandes peuvent être passées jusqu'au **25 avril 2025** au plus tard. Un lien d'accès pour le webshop sera transmis aux communes après l'inscription.



## 2. LE KIT DE COMMUNICATION

Un kit de communication sera mis à disposition aux communes qui comprendra tous les éléments nécessaires permettant de créer du matériel promotionnel supplémentaire (p. ex. d'autres formats) avec un fournisseur de leur choix.

## 3. LA COMMUNICATION VIA LE SITE WEB

Après l'inscription, chaque commune reçoit un login qui lui permet de se connecter à un espace personnel sur notre site web [www.nuitdusport.lu](http://www.nuitdusport.lu). Attention, ce login ne fonctionne qu'avec une seule adresse mail par commune. Si plusieurs personnes souhaitent y accéder, il faut donc partager un login entre plusieurs personnes.

Dans cet espace personnel, chaque commune a la possibilité d'introduire le programme individuel de sa Nuit du Sport, afin que celui-ci soit visible pour le public. Une vidéo tutoriel a été préparée pour expliquer en détail le fonctionnement du site.

**À partir d'avril**, la campagne de promotion nationale mettra davantage l'accent sur les programmes d'activités locaux. C'est pourquoi il est important que le programme définitif soit en ligne avant la date limite communiquée. (cf Timeline)



## 4. LA CAMPAGNE DE PROMOTION LOCALE



Pour communiquer de manière efficace, il est important que les communes utilisent de manière optimale le matériel de promotion. Pour ce faire, nous avons préparé 9 recommandations simples pour votre campagne locale :

- 1) Commandez des calicots au format « Heras » et accrochez-les sur et autour du site de l'événement pour attirer l'attention même avant le jour de la manifestation.
- 2) Commandez des calicots au format « Nadar » et affichez-les sur les routes très fréquentées pour attirer l'attention des piétons et des automobilistes sur votre événement.



- 3) Profitez du fait qu'en tant que commune, vous avez facilement accès à un certain nombre de bâtiments publics bien fréquentés (écoles, crèches, maisons relais, centres sportifs, centres culturels, bibliothèques, etc.) pour diffuser des dépliants et des affiches. Vous trouverez tous les visuels nécessaires dans le kit de communication, les coûts d'impression étant toutefois à la charge de la commune.
- 4) Suivez les canaux de médias sociaux de la Nuit du sport et partagez régulièrement les contenus officiels (p. ex. « Save the date ») comme les posts et les stories sur les pages officielles de la commune.
- 5) Créez vos propres posts et stories sur vos canaux de médias sociaux en profitant des contenus que nous mettons à disposition dans le kit de communication. N'oubliez pas d'utiliser les hashtags officiels pour toutes les publications dans le contexte de la Nuit du Sport.
- 6) Invitez les clubs participants à vous aider à promouvoir l'événement en transmettant des e-mails, en partageant des posts sur les réseaux sociaux et en distribuant des flyers.
- 7) Faites une annonce dans le bulletin communal.
- 8) Faites une publication sur le site web de votre commune et enregistrez la manifestation dans le calendrier digital du site.
- 9) Comme chaque année, nous créons un événement sur Facebook pour la Nuit du Sport 2025. Nous vous recommandons de ne pas créer d'événements locaux sur Facebook. Toute communication concernant les programmes détaillés locaux se fait via le site [www.nuitdusport.lu](http://www.nuitdusport.lu) comme décrit au point 3. Si la commune crée tout de même un événement local, celui-ci doit être clairement identifié avec le nom de la commune (p.ex. Nuit du Sport 2025 - Commune X).

# LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT

## 1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

Les inscriptions sont gérées sur place, par la commune organisatrice. A l'accueil chaque participant reçoit un bracelet en Tyvek (= bracelet d'entrée). Ceci facilitera le comptage du nombre total de participants à communiquer au coordinateur au moment de la clôture de la Nuit du Sport.

Choisir de préférence un lieu central regroupant plusieurs infrastructures sportives. Assurer une proximité des infrastructures ou un bon accès aux transports publics.

Prévoir un plan et des indications de signalisation sur le site pour guider au mieux les visiteurs.

Donner à l'événement un caractère festif :

- \* Des stands de boissons et d'alimentation.
- \* Une sonorisation pour diffuser de la musique de fond et/ou concerts.
- \* Un modérateur qui motive et guide le public tout au long de la soirée.
- \* Prévoir des animations.

La vente de boissons alcoolisées est autorisée aux personnes âgées d'au moins 16 ans. Cependant, il est obligatoire d'offrir aussi des alternatives non-alcoolisées aux visiteurs.

Réduisez les impacts négatifs sur l'environnement en optant pour la formule « Green Events ». La plateforme [www.greenevents.lu](http://www.greenevents.lu) offre des renseignements et des accompagnements individuels.







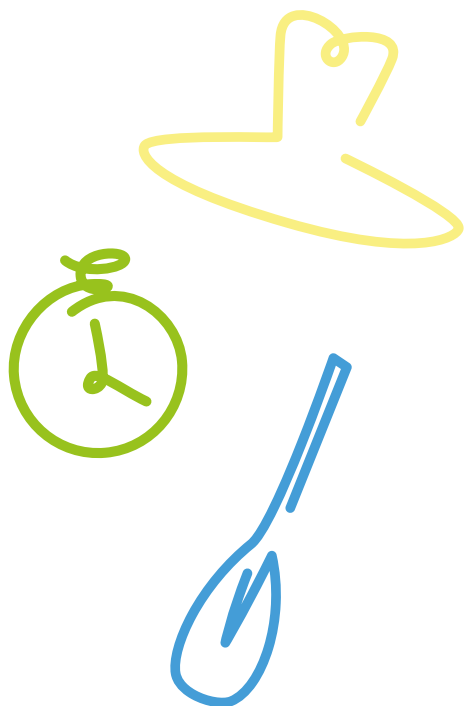
## CONSEIL EN MATIÈRE DE SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

La Division du sport-loisir du Ministère des Sports, spolo@sp.etat.lu, T. 247-834 26

Les fédérations sportives agréées au Luxembourg à consulter sur : <http://teamletzebuerg.lu/cosl/federations/annuaire/>

### ACTIVITÉS « URBAINES »

Service national de la jeunesse  
lultzhausen@snj.lu



## 2. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES

D'une manière générale, les communes organisatrices veilleront à composer un programme proposant des activités adaptées à toute catégorie d'âge (de la petite enfance jusqu'à l'âge senior) et à toute condition physique, ainsi qu'une offre culinaire saine et équilibrée. Les listes ci-dessous sont non-exhaustives et reprennent que des exemples.

### Activités sportives tendances

Activités de bien-être

- \* Pilates
- \* Sophrologie
- \* Stretching
- \* Yoga

Activités cardio-training et HIIT (high-intensity interval training)

- \* Body Combat
- \* Body Shape
- \* CrossFit
- \* Functional Training
- \* Tabata
- \* Spinning
- \* Zumba

Activités de plein air et aquatiques

- \* Canoë et Kayak
- \* Escalade
- \* Marche nordique
- \* Slackline
- \* Stand Up Paddle
- \* Tir à l'arc

### Disciplines sportives récentes et variantes de disciplines sportives « classiques »

- \* Disc Golf
- \* Kin Ball
- \* Padel
- \* Pickleball
- \* Pole Dance
- \* Speedminton
- \* Street Racket
- \* Tchoukball
- \* Teqball
- \* Ultimate Frisbee
- \* Spikeball



## ACTIVITÉS INCLUSIVES

### Luxembourg Paralympic Committee (LPC)

info@paralympics.lu, T. 26 98 28 28

### Special Olympics

info@specialolympics.lu, T. 40 77 22

## ACTIVITÉS POUR SENIORS

### GERO – Kompetenzzentrum für den Alter

www.gero.lu, info@gero.lu, T. 36 04 78-44

### Clubs Seniors

T. 36 04 78-44

Pour rechercher un Club Senior à proximité de votre commune, consultez la « Carte Clubs Seniors » sur [www.luxsenior.lu](http://www.luxsenior.lu).



## Activités de sports urbains

- \* Acrobatie et Jonglage
- \* Calisthenics
- \* Capoeira
- \* Freestyle Football
- \* Hip-Hop/Breakdance
- \* Parkour
- \* Skate-/Longboard
- \* Urban Golf

## Activités sportives inclusives accessibles aux personnes en situation de handicap

- \* Basketball en fauteuil roulant
- \* Boccia
- \* Danse en fauteuil roulant
- \* Goal Ball
- \* Handbike
- \* Para Badminton
- \* Para tir

## Activités sportives adaptées aux seniors

- \* BrainGym
- \* Danse pour seniors
- \* Exercices d'équilibre
- \* Pétanque

## Offre culinaire saine et équilibrée

- \* Compléter l'offre traditionnelle par des alternatives saines et équilibrées (fruits, légumes, smoothies, dips avec légumes, salades, potages).
- \* Privilégier des plats sains et équilibrés (p. ex : poissons grillés, filets de poulets marinés, plats végétariens) à l'offre traditionnelle « Grillfest ».
- \* Offrir des produits régionaux et de saison p. ex de la production locale d'agriculteurs et/ou entreprises locales (p. ex : Äppelviz, Gromperen vum Bauer, fruits et légumes).
- \* Privilégier l'eau aux softs-drinks et boissons alcooliques.

## Activités sportives et culinaires assurées par des associations/institutions communales et régionales à vocation non sportive

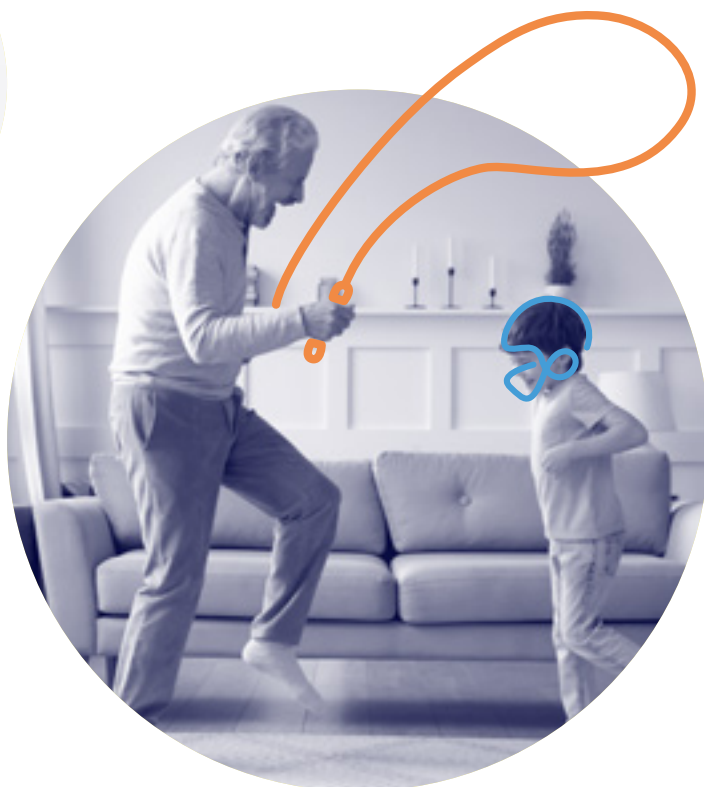
- \* Sapeurs-pompiers (tour infernale - empiler des caissons de boissons).
- \* Scouts (jeux, restauration).
- \* Maisons des jeunes (porte ouverte, activités, restauration, bar à jus, etc.).
- \* Police Grand-Ducale (sécurité routière vélos, etc.).
- \* Ecoles, lycées, associations des parents d'élèves, clubs des jeunes.

# APRÈS L'ÉVÉNEMENT

---

Les devoirs de la commune organisatrice après la Nuit du Sport sont :

- \* La communication du nombre de participants au coordinateur le soir même de l'événement par email à : [info@nuitdusport.lu](mailto:info@nuitdusport.lu)
- \* Le stockage du matériel. Il est préférable de commander du matériel de promotion qui ne comporte pas de date de l'édition et qui pourra être réutilisé d'année en année.
- \* Participation au questionnaire de bilan.
- \* Envoi de photos au coordinateur (facultatif).
- \* En cas d'accident, faire une déclaration d'accident et prévenir le coordinateur.





# FAQ : ASSURANCES, AUTORISATIONS ET PHOTOS

## ASSURANCES

Il est à noter que l'assurance maladie individuelle des participants (ou des parents, pour les personnes encore assurées par ce biais comme p.ex. les élèves et étudiants) continue à couvrir les blessures lors des activités de loisirs. Ceci est le cas pour la majorité des personnes.

Il existe pourtant des exceptions de personnes qui ne sont pas assurées puisqu'ils ne sont ni étudiant ni dans la vie professionnelle. Ceci peut notamment être le cas pour des jeunes élèves ou étudiants qui ne sont pas assurés par le biais de leurs parents. Au cas d'un accident d'un jeune qui se trouve dans une situation pareille, le jeune en question (ou ses parents, s'il s'agit d'un mineur) doivent remplir un formulaire de déclaration d'accident. Ce dernier est à remettre au coordinateur. Le coordinateur évaluera alors comment il peut soutenir au mieux ce jeune.

Les demandeurs de protection internationale reçoivent un numéro de matricule dès leur inscription auprès du ONA (Office national de l'accueil).

Après trois mois ils seront affiliés auprès de la CNS qui les couvre en cas de maladie ou de blessure. Pendant les trois mois entre inscription et affiliation, l'ONA prend en charge les frais médicaux.

La commune est responsable de la contraction des assurances nécessaires dans le cadre de l'organisation de la Nuit du Sport. Dans ce contexte précis les communes sont invitées à contracter une assurance responsabilité civile événementielle afin de couvrir toutes les éventualités au cas où la responsabilité de l'organisateur venait à être engagée. Cette assurance de l'organisateur couvre la responsabilité civile de toutes les personnes qui aident à organiser l'événement (bénévoles, membres des associations, etc.). Il peut être également indiqué de couvrir la responsabilité civile et les dommages corporels des personnes qui participent à cet événement.

Au cas où un participant cause un dommage (corporel ou matériel) à un autre participant, c'est sa propre responsabilité civile qui entre en ligne de compte et non celle de la commune. En





En cas d'accident, le coordinateur doit être averti.

En participant à la Nuit du Sport, les organisateurs adoptent un comportement responsable, digne d'un bon père de famille, et prennent toutes les mesures nécessaires pour couvrir leur responsabilité.

## AUTORISATIONS

En tant qu'organisateur de l'événement, il relève de la responsabilité de la commune à veiller à la demande des autorisations nécessaires pour l'exécution d'une manifestation festive et sportive.

En participant à la Nuit du Sport, les organisateurs s'assurent de se renseigner sur les autorisations éventuellement requises afin de proposer une activité.



## PHOTOS

La prise de photos est soumise au respect des dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Des informations plus détaillées en relation avec le RGPD peuvent être consultées dans le « guide pratique pour le monde associatif » (<https://cnpd.public.lu/fr/dossiers-thematiques/guide-monde-associatif.html>) édité par la Commission nationale sur la Protection des Données.



# ANNEXE

# TIMELINE NUIT DU SPORT

---

## NOVEMBRE 2024

### CAMPAGNE D'INFORMATION

- \* 3 réunions d'information
- \* Diffusion de la brochure d'information
- \* Ouverture des inscriptions (via site web)

## NOVEMBRE 2024 - FIN FÉVRIER 2025

### INSCRIPTIONS

- \* Au niveau des communes
  - 1) Décision par rapport à la participation
  - 2) Mobilisation des clubs sportifs
- \* Au niveau du coordinateur
  - 1) Recherche de nouvelles communes
  - 2) Informations et conseil aux communes

## 28 FÉVRIER 2025

### DÉLAI D'INSCRIPTION

- \* Date limite pour l'inscription officielle

## A PARTIR DU 1 MARS 2025

### PRÉPARATIFS

- \* Au niveau des communes
  - 1) Demande de devis pour le matériel de promotion ou commande via le webshop (cf. point 3.Communication)
  - 2) Préparation de l'événement en collaboration avec les clubs sportifs
  - 3) Établissement d'un programme d'activités
- \* Au niveau du coordinateur
  - 1) Mise à disposition de l'affiche générale et du kit de communication
  - 2) Mise à disposition d'un login commune pour le site web



**25 AVRIL 2025**

## **DÉLAIS PROGRAMME ET COMMANDE WEBSHOP**

- \* Au niveau des communes
  - 1) Date limite pour la mise en ligne du programme d'activités sur [www.nuitdusport.lu](http://www.nuitdusport.lu)
  - 2) Date limite pour la commande du matériel de promotion via le webshop (cf. point 3.Communication)

**AVRIL - JUIN 2025**

## **PRÉPARATIFS**

- \* Au niveau des communes
  - 1) Finalisation du programme d'activités
  - 2) Animations
  - 3) Catering
  - 4) Logistique
  - 5) Demande d'autorisations
  - 6) Promotion locale de l'événement
- \* Au niveau du coordinateur
  - 1) Campagne de promotion nationale via médias traditionnels et digitaux

**14 JUIN 2025**

## **NUIT DU SPORT**

- \* Date nationale de l'événement
- \* Communication du nombre de participants au coordinateur le soir même
  - communiqué de presse

**JUIN 2025**

## **BILAN**



